

Six premiers projets retenus pour l'extension du sentier du littoral



© aquaphoto

Le 17 avril, les ministères de la Mer et de la Transition écologique ont annoncé les six premiers projets retenus dans le cadre de l'appel à projets, lancé en mars dernier, pour étendre le sentier du littoral. Le 13 avril s'est tenu le premier comité de pilotage interministériel de sélection des candidatures. Au total, six dossiers de collectivités réparties sur trois façades maritimes ont été choisis.

Il s'agit de la commune de Hillion (22) qui prévoit la création d'une passerelle d'accès à la plage de Grandeville « en remplacement d'une cale dangereuse, à partir d'un sentier de grande randonnée (GR) et d'un chemin existant ». Figure également la commune de Saint-Cast-le-Guildo (22) pour son projet de création d'un chemin alternatif (140 m) à la suite d'un éboulement. Idem pour la commune de Plougastel Daoulas (29) qui prévoit la création, l'extension et la valorisation d'un sentier avec une boucle, ainsi que la sécurisation d'accès au rivage. La commune d'Etel (56) est aussi sélectionnée et va entreprendre une étude pour la « réduction de la discontinuité du sentier littoral sur le GR34 (Ria du Sac'h rive gauche) préalable à des travaux ».

S'ajoute la communauté de communes de l'île d'Oléron (17) qui envisage la requalification et la valorisation du sentier littoral sur 6 km sur la commune du Château, en bordure de la réserve naturelle nationale de Moëze, et, enfin, le syndicat mixte du bassin de Thau (34) va réaliser une étude structurante préalable à l'ouverture de sentiers autour de la lagune de Thau (79 km).

Cet appel à projets « France vue sur mer » est doté d'une première enveloppe de cinq millions d'euros dans le cadre du plan de relance. « Au travers de ces projets concrets qui débiteront dans les prochaines semaines, ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros « France Relance » directement injectés dans les territoires constituant ainsi de véritables leviers pour l'économie locale », ont souligné les ministères.

Le Conservatoire du littoral, membre du comité de pilotage, est également très impliqué dans le dispositif et proposera prochainement de nouveaux projets en France hexagonale et en Outre-mer.

Article publié le 20 avril 2023



Rachida Boughriet, journaliste
Rédactrice spécialisée



Erosion du littoral : l'Homme contraint de se plier aux règles de la nature Les infrastructures humaines du littoral ont profondément modifié le déplacement des sédiments et la morphologie du trait de côte. Aujourd'hui, l'Homme tente de rectifier la donne avec comme solution ultime le recul des activités. - 20/04/2015